



VUE DE L'EXISTANT:

167

PHOTOMONTAGE:









Pour permettre d'évaluer la relation visuelle entre le nouveau projet éolien de l'Ensinet avec le projet du parc éolien du Bois de St Aubert, les cartes des zones d'influence visuelle théorique et les photomontages illustrent dans cette étude de manière exhaustive ces futurs phénomènes possibles observés entre le parc projeté, les parcs éoliens existants, ceux accordés mais non construits à ce jour et ceux en cours d'instruction comme celui du l'Ensinet.

Les documents présentés dans cette étude complémentaires permettent de conclure que:

- Les possibilités de covisibilité avec le projet de l'Ensinet seront faibles à nulles.

- Le sud du périmètre élargit étant déjà impacté par la présence des éoliennes autorisées et construites sur ce territoire, le parc de l'Ensinet ne modifiera pas la relation visuelle du parc projeté du Bois de St Aubert sur ce territoire.

- Par ailleurs, la distance, le relief et la végétation réduisent ou suppriment toute co-visibilité avec ce nouveau parc éolien. La ligne de crête au sud de Walincourt et le bois de Walincourt font obstacle au phénomène de covisibilité entre ces 2 projets.

Le projet de l'Ensinet n'aura que très peu d'incidence sur l'impact paysager du projet du parc éolien du Bois de St Aubert.